

Éditorial

Ça y est, le couperet est tombé. Le Premier ministre a annoncé le détail des 50 milliards d'économies.

Les contributeurs vont être tous les Français, puisque tous les services publics dont ils bénéficient vont être touchés. Le rabet cible, en particulier les populations les plus fragiles : chômeurs, pauvres, personnes âgées, retraités et nos concitoyens qui connaissent des problèmes de santé. Ce sont les dépenses sociales qui feront l'objet des plus grands coups de sabre.

La décision de supprimer les charges patronales sur les bas salaires va mathématiquement baisser les revenus des travailleurs. Les employeurs n'ont aucun intérêt à augmenter les rémunérations au risque de devoir payer des cotisations sociales. C'est la « trappe à bas salaires. » Progressivement, la France devient un pays de smicards. Les gouvernements successifs sont obsédés par le « coût du travail », en oubliant que le travail est avant tout une valeur. Or, depuis plus de 12 ans que les charges patronales diminuent, au prétexte de créer des emplois, le chômage est à un niveau jamais connu.

Enfin, le plan d'austérité ne prévoit aucune disposition pour augmenter la contribution des Français les plus nantis. Les « riches » sont totalement épargnés par la tempête de la rigueur.

Quel sera l'impact sur le service public de l'emploi et Pôle emploi ? Le gel du point de la fonction publique frappe de plein fouet les collègues régis par le statut 2003. Leurs salaires seront bloqués au moins jusqu'en 2017, ce qui se traduira par une perte de pouvoir d'achat d'au moins 5 %. Gageons que la DG maintiendra le gel des salaires pour les agents de droit privé.

On présume que la DG va amplifier ses recherches d'économies. La mise en cause d'autres dispositions de la convention collective, jugées « trop favorable » au personnel ou bien d'accords, nationaux ou régionaux est une hypothèse qu'il ne faut pas écarter.

Du sang, de la sueur et des larmes. Le message des municipales a été entendu par le gouvernement socialiste.

C'est le retour de bâton. Les ingrats qui n'ont pas voté comme il faut ou qui n'ont pas voté du tout vont payer...

Le SNU Haute-Normandie



La poussée du FN au municipale de 2014 est elle un problème ?

Le FN a donc fait son retour dans les municipalités avec les victoires dans 14 villes de plus de 9000 habitants, au soir du second tour des municipales. Marine Le Pen parle d'un séisme : le bipartisme est mort ! Cependant, avant de prétendre être un grand sur la scène locale, le Front national a quant à lui tout à réapprendre car il revient de loin.

En effet, la première conquête d'une mairie par le FN remonte à 1995. Le Front national remporte alors Marignane, Orange et Toulon, enfin Vitrolles en 97. Ces 4 villes qui devaient être pour le parti le "laboratoire" d'une stratégie de conquête nationale.

Finalement ce fût un bilan très mitigé :

Le FN peine à appliquer son programme. En partie en raison des barrières légales insurmontables pour un simple maire, mais également pour des problèmes de gestion économique. La chambre régionale des comptes dresse un rapport accablant pour Vitrolles et Marignane. Mais, alors que les élus FN ont souvent fait campagne sur la lutte contre les malversations des équipes précédentes, et promis davantage de transparence, certains d'entre eux sont rapidement accusés des mêmes pratiques. (Bruno Mégret et Jean-Marie Le Chevallier).

"Le FN a échoué parce qu'il manquait de compétences", résume Nonna Mayer, chercheuse au Cevipof-Sciences Po. "Comme tous les partis d'extrême droite européens, le FN au pouvoir a du mal à prouver son efficacité tout en respectant son programme", estime de son côté Gilles Ivaldi.

Les villes obtenues mettent donc de nouveau le Front national devant un défi qu'il n'avait pas su relever il y a 20 ans: montrer qu'il est un parti capable de diriger des exécutifs locaux. Les dérapages sont possibles, tant les sujets qu'ils voudront mettre en avant – notamment l'insécurité, la laïcité ou la question des Roms – sont explosifs.

C'est pour cela que les déclarations de Marine Le Pen, vendredi 4 avril, sur RTL, sont particulièrement importantes. La présidente du FN a affirmé que les mairies frontistes rétabliront les menus avec porc – s'ils ont été supprimés – au nom de la laïcité. Mme Le Pen a en outre accusé « beaucoup de maires UMP et PS » de « fermer les yeux sur les violations de la laïcité » dans le but, selon elle, de « s'associer la bienveillance de communautés dont ils pensent qu'ils seront ou ont été des électeurs ». Des propos condamnés notamment par le PCF, qui a dénoncé « une offensive antimusulmans à peine masquée ».

Cette sortie médiatique va donc à l'encontre de ce que fut la stratégie du Front national durant la campagne municipale. Le FN a en effet voulu rassurer les électeurs et faire oublier le bilan calamiteux des quatre villes gérées par le parti lepéniste à la fin des années 1990. Le parti a également choisi de ne pas faire d'idéologie durant la campagne. Dans les communes que le FN estimait gagnables, les candidats ont ainsi fait « profil bas », et ont voulu apparaître comme de bons gestionnaires.

Marine Le Pen, la présidente frontiste, s'est donc réjouie de ce score aux municipales, y voyant le début d'une "nouvelle étape pour le FN" ! ... A moins que les démons de ce parti ne la rattrapent ? ;-)



Le Conseil d'analyse économique (CAE), selon un rapport publié le 1^{er} avril, estime que le système de l'assurance-maladie ne respecte plus les principes fondateurs de 1945 : aucune égalité d'accès aux soins, le déficit ne cessant pas de se creuser - 7,7 milliards en 2013...

Le CAE veut ainsi donc responsabiliser les Français qui ont tendance à multiplier les consultations, et à surconsommer des médicaments. Ainsi, nous déboursions en moyenne 498 euros par an pour nos soins de santé dont près de 10% à notre charge. Le CAE amène sur la table du nouveau premier ministre 4 propositions :

- Couvrir à 100%% les soins hospitaliers, à l'exception d'un forfait journalier ramené à 8 euros.
- Créer les conditions d'une véritable concurrence dans le secteur des complémentaires en définissant un contrat homogène et en supprimant les distorsions liées aux exonérations sociales encore en place pour les contrats collectifs.
- Refondre totalement le système actuel avec une mise en concurrence de la sécurité sociale. « Il faut en finir avec un système mixte d'assurance maladie, en organisant un système unifié, soit sur un mode public décentralisé et incitatif, soit sous la forme d'une concurrence régulée entre caisses d'assurance. Dans tous les cas, ce système doit être financé par des cotisations proportionnelles aux revenus », concluent les experts du CAE.
- The last but not the least : Instaurer une franchise de l'ordre de 200 euros par an, en-dessous de laquelle la totalité des soins seraient à la charge de l'assuré ! Ensuite, devrait s'ouvrir une prise en charge partielle des dépenses de santé de l'assuré soit fixe (comme en Suisse), soit proportionnelle à ses revenus (comme en Allemagne). Par exemple en Suisse, l'assuré paie la totalité des soins en-dessous de 250 euros, ce n'est qu'au-delà de 572 euros que l'assuré suisse est intégralement remboursé. Il est à noter que ce système a été rejeté au Danemark à cause du risque de sous-médicalisation des personnes à bas revenus. Ce qui paraît aller de soi non ?

Le secrétaire général de la Confédération des syndicats médicaux français, le docteur Pierre Lévy juge cette proposition tout à fait « aberrante ». « *On parle d'améliorer l'accès aux soins et on propose de faire payer davantage les patients* » déclare-t-il. Il ajoute que ce système va à l'encontre de la Sécurité sociale de 1945 dont l'un des principes fondateurs est l'universalité de la prise en charge des soins et l'égalité devant la maladie. Cherchez l'erreur avec la volonté du CAE en introduction...

Le Syndicat national Pôle emploi FSU Haute-Normandie

Direction régionale Pôle emploi Haute-Normandie

Le Floral

90 avenue de Caen 76040 ROUEN cedex1

Syndicat.SNU-HNormandie@pole-emploi.fr

06.24.17.10.17

Vos élues :

CHSCT : Myriam Ziati

CE : Maryam Leclerc & Myriam Ziati

DP : Dorothée Leclerc & Myriam Ziati

